

EDITORIAL

Les droits des personnes âgées

La population de notre planète vieillit. En 2050 dans le monde, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans sera proche des 2 milliards. Tous les continents sont concernés. Au niveau des Etats, il est nécessaire de prendre les moyens de mener une politique permettant aux personnes vieillissantes de vivre du mieux possible dans le respect de leurs droits, même s'il y a souvent une nette différence entre les principes admis et la réalité vécue.

Au cours des dernières décennies, l'accent était essentiellement mis sur les aspects économiques, sociaux, médicaux des droits des personnes âgées. Dans son dernier rapport, l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme milite pour le passage à une nouvelle approche : celle « axée sur l'impératif des droits de l'homme qui considère les personnes âgées, non comme de simples bénéficiaires, mais comme des sujets de droit, dotés de droits spécifiques non seulement économiques, sociaux et culturels, mais aussi civils et politiques dont l'exercice doit être garanti par les États »¹.

Jean-Paul II disait en 2002 : « Une aide pour la solution des problèmes connexes au vieillissement de la population vient certainement de l'insertion effective de la personne âgée dans le tissu social, en utilisant l'apport de l'expérience, des connaissances et de la sagesse qu'elle peut offrir. Les personnes âgées, en effet, ne doivent pas être considérées comme un poids pour la société, mais comme une ressource qui peut contribuer au bien-être. Non seulement elles peuvent témoigner qu'il y a des aspects de la vie, comme les valeurs humaines et culturelles, morales et sociales qui ne se mesurent pas en termes économiques ou fonctionnels mais aussi offrir un apport efficace dans le milieu de travail et de la responsabilité² ».

Le Réseau Mondial Crescendo est et restera vigilant dans ce domaine.

Dominique Lemau de Talancé

¹Rapport de l'experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme . ONU, 08/07/2016

²Lettre de Jean-Paul II pour la 116^{ème} Assemblée des Nations Unies sur le Vieillissement (Madrid 8-12 avril 2002)

ARTICLE

L'AIC fête ses 400 ans

En mars 2017, l'Association Internationale des Charités va célébrer son 400^{ème} anniversaire.

Son histoire commence un dimanche d'août 1617 dans la petite ville de Châtillon dans l'est de la France où St Vincent de Paul vient d'arriver. En chaire il lance un appel à secourir une famille de la paroisse dans un grand dénuement et la réponse à cet appel dépasse toutes ses espérances. Le dévouement de ses paroissiens mais le manque total d'organisation donne à St Vincent l'idée d'établir une Confrérie de la Charité. Sa rencontre quelques années plus tard avec Louise de Marillac feront d'eux les promoteurs d'une extraordinaire culture de solidarité éclairée par l'Evangile.

St Vincent est à l'origine d'une charité organisée

Face à une situation de pauvreté, il prend les mesures nécessaires pour y remédier. Devant cette mobilisation de bénévoles, il manquait une organisation de l'aide. En fondant les confréries, il émet un règlement détaillé, prévoyant une directrice, aidée de deux assistantes, une trésorière, la régularité et la manière de rendre visite aux pauvres. Ce règlement est toujours en vigueur aujourd'hui.

Il met en œuvre une collaboration riche et efficace

Ces confréries sont une grande innovation. St Vincent donne une responsabilité à des femmes laïques, constituées en équipes qui reçoivent aussi une éducation spirituelle pour vivre leur mission solidaire à la lumière de

l'Évangile. En dirigeant l'attention vers les plus pauvres, Vincent et Louise ont donné naissance aux institutions sociales modernes. Sentant qu'il était nécessaire dans ce travail d'assistance des plus démunis d'avoir des personnes qui leur étaient dédiées par vocation, ils fondent l'ordre des Filles de la Charité.



Internet

Internet

Il développe une spiritualité du pauvre

St Vincent disait : « en servant les personnes pauvres, nous servons le Christ. ». C'est pourquoi il insistait particulièrement sur l'humilité, la simplicité et la charité qui deviennent les caractéristiques des Dames et Filles de la Charité. Nous devons prendre en compte les aspirations profondes de la personne et assister les pauvres « matériellement et spirituellement »

Et une vision pastorale élargie

Impressionné par la réponse massive et la générosité de ses paroissiens, St Vincent a eu la révélation de la place importante des laïcs dans l'Église. Jean Paul II s'adressant en mai 1980 aux laïcs à Paris le confirmait : « l'Église, et le Pape en son nom comptent sur votre apostolat en tant que laïcs. »

Aujourd'hui

Devenue une ONG internationale, forte de ses 150 000 bénévoles dans 53 pays du monde, l'AIC s'engage auprès des plus démunis, surtout des femmes et de leurs enfants, par des actions de proximité adaptées à chaque contexte. Elle célébrera ses 400 ans au cours de son assemblée internationale qui rassemblera 400 volontaires et se tiendra à Châtillon, là même où tout a commencé...

Aliette de Maredsous
Vice-Présidente AIC

■ ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

La 7ème session du Groupe de travail des Nations Unies à Composition Non Limitée sur le Vieillessement (GTCNL) encourage plus de dialogue sur le contenu d'une nouvelle convention

Un certain nombre de gouvernements ainsi qu'environ 80 représentants de la société civile ont participé du 12 au 15 Décembre 2016 à la 7e réunion du GTCN à New York.

Principaux résultats :

La participation des institutions nationales des droits humains (INDH) au GTCNL dès 2017– C'est une décision totalement novatrice. Jusqu'à présent, les INDH ne pouvaient pas contribuer directement au débat, en dépit de leur compétence et de leur expérience. Il est à souhaiter que ce droit de participation soit également étendu aux deux comités internationaux de coordination des INDH, dont le réseau européen (ENNHRI), avec laquelle AGE collabore étroitement.



AGE Platform

Au cours de la prochaine session (juillet 2017) le GTCNL adoptera une approche plus substantielle des problèmes particuliers rencontrés par les personnes âgées afin de **prendre une décision éclairée au sujet de l'élaboration de nouveaux instruments relatifs aux droits de l'homme**. Ce changement politique est conforme à

une résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 2012 et permettra à la GTCNL de remplir son mandat.

Les experts des droits de l'homme soutiennent un projet de convention Parmi les nombreuses interventions, le rapport exhaustif présenté par Rosa Kornfeld-Matte a été l'un des plus influents. L'experte indépendante a fait part de sa préoccupation au sujet des lacunes existantes concernant les défis particuliers auxquels sont confrontées les personnes âgées ; elle a appelé les États membres de l'ONU à envisager l'élaboration d'un nouvel instrument des Nations Unies.

Elle a déclaré que si le Plan d'Action de Madrid avait échoué à mettre en place des changements de politiques suffisants c'est en raison du manque de soutien, et de mécanismes appropriés pour la mise en œuvre de son suivi. Ses conclusions corroborent celles du rapport de AGE Platform.

La Présidente du Comité des droits des personnes handicapées (CDPH) a affirmé que si une convention sur les personnes âgées était adoptée elle renforcerait le travail de la CDPH en ce qui concerne son application aux personnes âgées handicapées.

Ces déclarations mettent en évidence le fait qu'au sein du système des droits de l'homme des Nations Unies on comprend de mieux en mieux les échecs des mécanismes existants pour répondre adéquatement aux préoccupations des personnes âgées. On peut observer une convergence aussi avec les vues de la société civile et d'un nombre croissant d'États membres sur la nécessité d'une nouvelle convention des Nations Unies.

Quelle est la voie à suivre?

Quelques grands thèmes ont été proposés par le Président du GTCNL pour discussion en 2017 : l'égalité et la non-discrimination ; l'autonomie et l'indépendance ; la négligence, la violence et les abus. Parmi ces domaines, deux seront à l'ordre du jour de la 8^{ème} session du GTCNL C'est un moment propice pour faire le point sur les bonnes pratiques et les lacunes identifiées à ce jour par le GTCN et l'Experte Indépendante en matière de protection des droits des personnes âgées. On pourra alors commencer à réfléchir sur la façon dont ces points pourraient être inclus dans un nouvel instrument international, comme une convention.

■ ACTUALITES ECCLESIALES

Lors d'une messe célébrée au matin de son 80e anniversaire, en compagnie des cardinaux résidant à Rome, peu après avoir partagé son petit déjeuner avec des personnes sans-abris, le

Pape François a dit : *«La vieillesse est un mot qui semble laid, qui fait peur. Mais la vieillesse est soif de sagesse. La vieillesse est tranquille et religieuse, mais aussi féconde. Priez pour que la mienne soit ainsi, tranquille et religieuse, féconde, et aussi joyeuse»* (16 décembre 2017)

■ ACTUALITES DES

ORGANISATIONS MEMBRES

AIC : Le 8 décembre 2016 s'est ouverte notre Année Jubilaire au cours de laquelle nous célébrerons le 400ème anniversaire de notre fondation et la naissance du charisme vincentien.

CICIAMS : Le nouveau bureau a été installé le 6 **Décembre 2016**. Il n'y aura pas de réunion en 2017 à cause d'un manque d'argent. Toute la correspondance se fait par e-mail. Pour le moment cela marche très bien car tous les membres du bureau donnent leur opinion et réagissent bien.

Notre Présidente est invitée par le Conseil pontifical pour la Santé pour participer à la célébration de la 25ième Journée mondiale du malade à Lourdes du 10 au 13 **Février 2017**.

FIAMC :

• Le **13e Congrès de la Fédération Européenne (FEAMC)** s'est tenu du 29 septembre au 2 **octobre 2016** à Porto (Portugal), sur le thème "**Les médecins, l'Eglise, et l'Europe aujourd'hui**". Il a rassemblé environ 250 médecins d'une vingtaine de pays, dans une ambiance très chaleureuse.

• Le **16e Congrès de la Fédération Asiatique (AFCMA)** s'est tenu du 10 au 13 **novembre 2016** à Kyoto (Japon) sur le thème "**Que devons-nous faire**

pour le plus petit de nos frères? (Matthieu, 25:40)", et a rassemblé environ 300 médecins d'une quinzaine de pays, dans une ambiance très colorée.

• **Une réunion du bureau de la FIAMC**, au cours de laquelle a été célébré le 50e anniversaire de la FIAMC s'est tenue à Kyoto le 11 novembre, en présence d'une quinzaine de participants,

• **Du 10 au 13 février seront célébrées à Lourdes les 25e Journées Mondiales du Malade**, sur le thème "**Le Magnificat, cantique de l'Espérance**". Y seront présents les cardinaux Parolin et Turkson, Mgr d'Ornellas, Mgr Forte, ainsi que le président de la FIAMC, et un certain nombre de représentants des médecins catholiques d'Europe et de France.

Petites Sœurs des Pauvres : Une manifestation artistique et spirituelle inédite, née au cœur de l'Année de la Miséricorde. Un beau projet qui s'est réalisé du 23 au 30 octobre 2016 à « Ma Maison » d'Agen : une exposition d'arts plastiques sur le thème de la Miséricorde présentait des œuvres d'artistes professionnels et d'amateurs, dont des résidents âgés des maisons de Lyon, Montpellier, Toulon et Toulouse, qui se sont fortement impliqués, chaque artiste présentant son œuvre, peinture à l'huile, mosaïque, photographie. Les mois de préparation ont donné lieu aussi à de riches échanges entre les résidents sur ce qu'est la miséricorde. En voici quelques échantillons :

- La miséricorde, c'est un rapport de cœur à cœur entre les personnes.
- C'est laisser la « porte ouverte » pour qu'on puisse venir ou revenir :
- C'est accueillir, sans porter de jugement .

Réflexions dans la ligne des paroles du Pape François : « De nos jours où l'Eglise est engagée dans la nouvelle évangélisation, le thème de la miséricorde doit être présenté avec un enthousiasme nouveau » (*Misericordiae Vultus 12*)

SIGNIS : L'association catholique mondiale pour la communication, se réunit en Congrès mondial du 19 au 21 juin 2017 à Québec, avec le soutien du Cardinal Gérald Lacroix, archevêque de Québec et primat du Canada, autour du thème : « **Médias pour une culture de paix – Restons connectés pour dire l'Espérance** ».

Promouvoir l'Espérance dans les médias, c'est célébrer le pouvoir prophétique du récit qui nous bouscule hors de nos zones de confort afin d'imaginer un monde nouveau. C'est regarder en face la complexité humaine, dans ses bons et ses mauvais côtés,

et chercher des signes d'espérance même dans les pires situations.

VMI : Lors de sa réunion des 11 et 12 janvier le Comité Exécutif a travaillé à la préparation du prochain Comité Directeur devant se tenir du 4 au 8 septembre en Pologne à KATOWICE (à proximité de Cracovie).

Il a également fixé le lieu et le thème de la prochaine rencontre internationale qui aura lieu à SAINT DOMINGUE, République Dominicaine. Le sujet en sera: « **Les aînés acteurs d'évangélisation dans une société multi-générationnelle et multi-culturelle.**

■ AGENDA

27-2 au 24-3 2017 à Genève : 34ème session ordinaire du Conseil des Droits de l'Homme

27-29 avril 2017 à Rome : Congrès de la Fédération Internationale d'Action Catholique

22 au 31 mai 2017 à Genève : 70^{ème} Assemblée mondiale de la santé

5 au 16 juin 2017 à Genève : 106^{ème}

Conférence internationale du travail
21 – 22 septembre 2017 à Lisbonne -

CEE/ONU : 4^{ème} Conférence ministérielle sur le vieillissement : « Une société durable pour tous les âges : profiter des perspectives offertes ».

Octobre 2018 - La XV^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques se tiendra à Rome sur « *La jeunesse, la foi et le discernement vocationnel* ».

Début 2019 : Les 34èmes JMJ se tiendront au Panama

■ SITE DU RESEAU CRESCENDO :

www.reseau-crescendo.org